

Il paraît, du reste, que la question sera à la fois portée au Corps législatif, et agitée au Sénat, à propos de nombreuses pétitions qui, toutes, réclament la navigation gratuite.

Nous extrayons du compte-rendu des travaux de la Chambre de commerce de Lyon pendant l'année 1864 le passage suivant relatif au *china-grass*, qui nous paraît de nature à intéresser non-seulement les fabricants mais le public en général :

« Des expériences très-rigoureuses et très-complètes ont été suivies, dans le courant de cet exercice (1864), sur le *china-grass*, par M. Meynier, membre de la chambre de Lyon ; et, quoique le résultat de ces expériences n'ait pas encore été l'objet d'un rapport spécial, les échantillons que M. Meynier a présentés à ses collègues autorisent à croire que les fils de *china-grass*, traités par les procédés dont il est l'auteur, sont susceptibles de s'associer à la soie et de recevoir les teintures les plus délicates.

M. Meynier a présenté des gazes, des moires, des tissus unis et imprimés d'un bel aspect, offrant beaucoup d'analogie avec celui des étoffes de soie et de bourre de soie.

« Les circonstances particulières où se trouve la fabrique de Lyon, par suite de la pénurie de la matière première, donnent un vif intérêt aux recherches de M. Meynier, notre collègue. »

JURISPRUDENCE COMMERCIALE. Lorsqu'une marchandise en entrepôt a été vendue sur échantillon sans condition ni réserve, que les parties ont été d'accord sur la qualité et le prix, la vente est-elle ferme et définitive ? — On a soutenu souvent que sur la place de Paris il est d'usage de laisser à l'acheteur vingt-quatre heures pendant lesquelles il peut résilier le marché pour non-conformité des marchandises livrées avec les échantillons déposés. Le tribunal de commerce vient de déclarer que l'existence de cet usage n'est pas justifiée. Il y a lieu seulement en pareil cas, si la marchandise livrée diffère de l'échantillon, de diminuer le montant du prix dû.

Une facture est présentée à l'acheteur de marchandises, il la vise et se reconnaît ainsi débiteur du solde, mais il ajourne le paiement. Cette facture devient-elle ainsi un titre au porteur qui peut être mise en circulation et se transmettre par endossement ? — Le débiteur serait ainsi exposé à avoir pour créanciers des tiers avec lesquels il n'a point traité et qui pourraient le poursuivre avec moins de réserve que son vendeur. La Cour de cassation a vu ce danger et déclare que la *facture visée* n'est point un titre au porteur : c'est une simple créance reconnue qui n'est cessible qu'après une signification du transfert. (Monsieur des Tribunaux.) Cependant, la jurisprudence admet que la formalité de la signification peut être suppléée par la connaissance que le débiteur cédé aurait eue de la cession.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

La transmission télégraphique du discours de l'Empereur, commencée à une heure quarante minutes, a été terminée à trois heures trente-cinq minutes. Moins d'une heure après à quatre heures vingt minutes, nous avons fait distribuer les premiers exemplaires de ce discours qui contient dix-neuf cent quatre-vingt-onze mots.

C'est à Roubaix que le discours de l'Empereur a été publié en premier lieu dans le département du Nord ; à Lille, la transmission n'a été terminée que vers cinq heures.

J. N.

La première session des Conseils municipaux du département s'ouvrira du 5 au 10 février prochain, et elle sera close le dixième jour après celui de son ouverture, conformément aux prescriptions de la loi.

Il sera procédé par M. le Secrétaire-Général de la Préfecture dans les cantons de l'arrondissement de Lille, et par MM. les Sous-Préfets dans leurs arrondissements respectifs, à l'examen des tableaux de recensement des jeunes gens du département du Nord faisant partie de la classe 1865, ainsi qu'au tirage au sort, aux jours et heures ci-après indiqués, pour chacun des cantons du département, arrondissement de Lille :

Roubaix, lundi 26 février 1866, à 10 h. 1/2 matin.
Quesnoy sur D. mardi 27 id. 11 h. 1/2, matin.
Lannoy, mercredi 28 id. 11 h. 1/2 matin.
Seclin, jeudi 1^{er} mars 1866, à midi.
Lille-Centre, vendredi 2 id. 8 h. matin.
Lille-Ouest, id. midi 1/2.
Lille-Sud-Ouest, samedi 3 id. 10 h. matin.
Cysoing, lundi 5 id. midi.
Armentières, mardi 6 id. 11 h. 1/2 matin.
Pont-à-Marcq, mercredi 7 id. midi.
Tourcoing-Nord, jeudi 8 id. 10 h. 1/2 m.
Tourcoing-Sud, 8 id. 1 h. après-midi.
Lille-Nord-Est, vendredi 9 id. 8 h. matin.

Lille-Sud-Est, vendredi 9 midi 1/2.
Haubourdin, samedi 10 id. 8 h. matin.
La Bassée, samedi 10 id. 2 h. 1/2 après-midi.

On nous communique la note suivante :

INSTRUCTION PRIMAIRE. — En raison des bons résultats obtenus en 1863 par l'abonnement annuel, sous le rapport de la fréquentation des classes notamment, le Conseil départemental de l'instruction publique, sur la proposition de M. le préfet du Nord, a maintenu cette mesure pour toutes les écoles publiques, ainsi que le taux d'abonnement à 12 fr. avec réduction à 10 et à 8 fr. comme l'année dernière, en faveur des familles ayant plusieurs enfants dans les écoles de la même commune. Le taux minimum de la rétribution mensuelle à exiger des élèves payants demeure à 1 fr. 50. — Cinquante communes ont demandé et obtenu l'élevation de cette rétribution.

L'abonnement annuel devait nécessairement, en effet, avoir pour résultat de faire fréquenter plus assidûment les écoles, car l'enfant retenu précédemment chez lui, ne reparait plus de tout le mois à l'école, et cela, fort souvent, dans un intérêt de parcimonieuse économie ; tandis qu'il reprend ses leçons aujourd'hui que les raisons qui ont motivé l'absence ont cessé. Chaque abonné a ainsi deux ou trois mois d'enseignement en plus dans l'année, ce qui représente, à peu près dix années par commune, et dix siècles pour l'arrondissement de Lille. — L'abonnement est donc un bienfait définitivement acquis à l'instruction primaire, et en lui donnant la consécration de son expérience, M. Piétri garantit l'œuvre commencée par son prédécesseur.

Pour les gens peu aisés de la campagne, cultivateurs et ouvriers, l'abonnement annuel de 12 fr. a, de plus, l'avantage d'être moins coûteux que la rétribution mensuelle (1 fr. 50) ; de sa nature, il protège encore l'extrême jeunesse de l'enfant contre l'avidité sordide de certains pères indigènes qui seraient tentés de l'exploiter, malgré le cri de la nature et le texte précis de la loi.

Enfin l'abonnement annuel abrège notablement la formation des rôles trimestriels.

On objectait le préjudice souffert, à propos de cette mesure, par quelques instituteurs placés dans des localités importantes, où l'instruction, depuis longtemps en honneur, était mieux rémunérée qu'en beaucoup d'endroits ; mais ces exceptions vont s'effacer puisque les municipalités qu'elles concernent ont deux moyens d'y arriver, soit en demandant l'élevation du taux de la rétribution, soit en tenant compte aux instituteurs intéressés de la différence née de l'abonnement, ce qui serait très juste, puisque, en définitive, c'est le public qui profite de cette différence.

A dater du 20 janvier courant, jusqu'au 20 mars inclusivement, un registre est ouvert dans chaque mairie pour recevoir les déclarations d'abonnement. C'est là que les chefs de famille doivent se présenter dans ces délais, s'ils veulent profiter des avantages du nouveau mode de rétribution scolaire, et tout les y engage.

Lundi dernier a eu lieu à Tourcoing, l'adjudication des importants travaux de construction d'un nouvel hôtel-de-ville. L'entreprise générale, dont le devis estimatif s'élevait à 753,667 fr. 97 c., a été accordée à M. Delporte, de Baillieu, dont la soumission présentait un rabais de 2 fr. 50 pour 100, soit en total, 18,841 fr. 70.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION.

Les Sociétaires sont priés de se trouver tous sans faute à la réunion générale qui aura lieu dimanche prochain 28 janvier à onze heures dans la salle des cours de Physique et de Chimie.
(Entrée par la petite porte contre la grille de l'hôtel des Pompiers.)
Ils pourront amener ceux de leurs amis qu'ils croient disposés à entrer dans la Société.

Depuis trois semaines que la Boulangerie a commencé ses opérations, on a pu chaque jour constater dans la vente une progression satisfaisante.

Première semaine : — onze fournées.
Deuxième semaine : — seize fournées.
Troisième semaine : — vingt fournées.
Ces résultats doivent encourager les Sociétaires, et les porter à augmenter leurs efforts pour attirer de nouveaux membres, et donner à la vente un développement de plus en plus grand.

Tous doivent comprendre que plus la production sera grande, plus les frais diminueront, et plus les bénéfices, augmenteront.

Que chacun apporte sa part de dévouement et de bonne volonté, et la prospérité de la Société, ainsi que les bénéfices sont assurés.

Sur la demande d'un grand nombre de Sociétaires, la boulangerie fait maintenant des essais pour produire un pain de ménage, composé uniquement de blé moulu, sans extraction, qu'on puisse vendre vingt centimes le kilogramme. — Il est probable

que des échantillons de ce pain pourront être présentés à la réunion de dimanche prochain.

Les personnes qui désirent faire partie de la Société doivent s'adresser à l'un des membres du Comité d'admission :
MM. Charles Lécluse, rue Beaur-wart, au Grenadier-Français.
Pierre Wattel, rue du Grand-Chemin, au coin de la rue de Bois.
Henri Samain, rue du Fort n° 29.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 24 janvier

Télégraphes Enregistreurs.

Télégraphe de Morse. Avantage que présentent les télégraphes enregistreurs.

Au dernier cours de Physique, M. Jau-deau a montré un nouveau télégraphe, le *Télégraphe écrivain ou enregistreur*, que le cabinet vient d'acquiescer ; on en a admiré la beauté et l'ingénieux mécanisme. Ce télégraphe fonctionnera mercredi prochain.
H. L.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

FAITS DIVERS

L'Événement raconte l'anecdote suivante sur le dompteur Batty :
A Kingstown, petite ville située à huit milles de Dublin, on promenait la ménagerie par les rues ; Batty suivait à cheval la cage de ses lions.

Les employés du ménage et la police avaient toutes les peines du monde à écarter la foule, et surtout à empêcher les curieux de s'approcher des voitures.

Un cordonnier, remarquant qu'un des lions était tranquillement couché et que sa queue pendait à travers les barreaux de la cage, eut la malencontreuse idée de saisir un poil et de l'arracher. Le lion poussa un rugissement sourd, se leva et ouvrit les yeux l'homme qui venait de lui faire cette mauvaise farce.

Le cordonnier, tout fier de son trophée, gambadait autour de la cage en poussant des cris de joie.
Tout-à-coup, par un brusque mouvement de la foule, il est jeté près de la voiture.

Rapide comme l'éclair, le lion s'élança, allonge sa patte et saisit l'homme par le bras en rugissant épouvantablement.
Batty saute à terre, ouvre la porte de la cage, entre sans arme ni cravache, et frappe à coups de poing, à coups de pied, l'animal furieux qui ne veut pas lâcher prise.
Il était temps !

Déjà un autre lion s'était élancé, avait saisi la tête du pauvre homme et lui arrachait les cheveux, la peau, et une partie du visage.

Par son énergie, le dompteur sauva la tête du malheureux bottier, mais il ne put sauver le bras ; le lion l'avait broyé à la hauteur de l'épaule, et l'attirant à lui il le dévora en quelques secondes, et en partageant le moins possible avec ses compagnons.

Ce cordonnier n'est pas mort : il habite toujours Dublin, mais il conservera toute sa vie les hideuses traces des suites de sa plaisanterie.

On nous adresse de Langesve, dit le *Journal du Loiret* le récit d'un acte étrange de la part d'un enfant âgé, de trois ans et demi.

Avant-hier, Pierre Lamy, âgé, comme nous l'avons dit, de trois ans et demi, ayant répondu peu respectueusement à sa mère, celle-ci le corrigea, surtout pour qu'il ne prit point une mauvaise habitude.
L'enfant fut tellement affecté de cette correction, qu'il dit à sa mère : « Tu me bats, je vais me noyer. » La mère ne prêta pas une attention sérieuse au propos de son fils. Mais quelques minutes après, celui-ci sortait de la maison et allait se jeter dans un étang voisin.

Heureusement, une personne qui passait près de cet étang et entendit le bruit de la chute dans l'eau, s'inquiéta, accourut et arriva assez à temps pour sauver le jeune Lamy, qui fut rapporté à sa mère.
A la question qui fut posée à l'enfant sur le motif de cette résolution de s'ôter la vie : « J'ai voulu me noyer répondit-il, parce que ma mère m'avait battu... et les poissons m'auraient mangé »

ÉTAT CIVIL DE ROUBAIX

Du 13 au 19 janvier 1866 inclus.

NAISSANCES.

22 garçons et 34 filles.

MARIAGES.

13 janvier. — Entre Jean-Baptiste Cantinaux, trieur de laines, et Joséphine Milleville, ménagère.

15 janvier. — Entre Jean-Baptiste Ranson, journalier, et Virginie Salmon, repasseuse. — Pierre Vandriessche, tisserand, et Sophie Brutyn, soigneuse. — Jean Jonckere, journalier, et Victorine Vanmoen, journalière. — Charles Tournoy, tisserand, et Marie Pontus, journalière. — Paul Masurel, négociant, et Zoé Lefebvre, sans profession. — Alexis Vandycke,

employé de commerce, et Silvie Montens, couturière en robes. — Henri Lerouge, rempailleur de chaises, et Sophie Delaplace, journalière.

DÉCÈS.

13 janvier. — Henriette Vancaummerbeke, 25 ans, célibataire, couturière, à l'hôpital. — Pierre Décreme, 75 ans, tisserand, époux de Marie Ségard, sentier de Ma Campagne.

14 janvier. — Eugénie Boutiau, 50 ans, ménagère, épouse de Hubert Marbaix, rue du Moulin-Bernard.

15 janvier. — Sophie Richter, 30 ans, célibataire, ménagère, à l'hôpital. — Lucie Marchand, 43 ans, cabaretière, épouse de Jean-Baptiste Ghestemme, rue Fosse-aux-Chènes. — Charles Lecomte, 50 ans, célibataire, frère des Ecoles chrétiennes, place Saint-Martin. — Elie Moquez, 22 ans, célibataire, tisserand, au Pile.

16 janvier. — Aimée Warocquier, 73 ans, ménagère, épouse d'Augustin Cheval, chemin de l'Hommelet. — Marie Delplanque, 41 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste Bury, chemin des Loups.

18 janvier. — Louis Lefebvre, 65 ans, domestique, époux de Eugénie Chembau, rue du Temple.

19 janvier. — Edouard Deburne, 41 ans, célibataire, chauffeur, à l'hôpital. — Hubert Cocheteux, 69 ans, tisserand, époux de Jacobine Florin, au Tilleul. — Alfred Poppe, 21 ans, célibataire, rentreux, à Epeule. — Léonie Naessens, 21 ans, célibataire, journalière, au Tilleul.

Plus il est décédé 10 garçons et 12 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

Théâtre de Roubaix

Jeudi 25 janvier 1866

LA FAMILLE BENOITON, comédie nouvelle en cinq actes par Victorien Sardou.
On commencera à 7 h.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 janvier.

Le marché sans affaires au début s'est un peu animé après la publication du discours impérial. Néanmoins les sentiments qui ont paru dominer la spéculation sont incertitude et la réserve. Plus tard, les offres ont prévalu. La rente a fléchi de 8,62 1/2 à 8,50, le Mobilier de 530 à 515 et l'Espagnol de 437,50 à 435. L'Italien, très offert qu'il va être imposé de 10 % reste à 62,05 après 62,65. Les chemins français sont un peu plus faible qu'hier. Il n'y a pas de changement notable dans les chemins étrangers et les valeurs industrielles. La 1^{re} cote des consolidés anglais est arrivée avec 18 de baisse à 87,18 1/4.

Cours moyen du comptant : 30/0 68 57, 1/2 4 1/2, 0/0 98 70
Banque de France 3,660.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 12	le 23
3 % ancien	68,57 1/2	68,60
4 1/2 %	98,70	98,50

COMMERCE

Havre, 22 janvier. — Cotons. — Nous ouvrons la semaine avec une bonne demande régulière et générale pour la filature, mais par petits lots, à prix très-fermes, même plutôt en faveur pour les Amériques de classement inférieur. A livrer le marché est calme sans changement. On a fait à 225 fr. du Louisiana strict ordinary à good ordinary, à 242 fr. 50 du Louisiana middling, à 235 fr. du strict low middling Mobile.
Les ventes à quatre heures vont à 1,284 balles.

Rouen, 19 janvier. — Les affaires de notre place ont été généralement assez calmes.

Les articles de halle, rouennerie et mouchoirs se sont encore bien vendus. Ces différents genres sont, par continuation, assez recherchés.

En cotons filés, les prix sont faibles, quelques fileurs ont baissé leur cote, mais cette différence de prix existait déjà moralement, de sorte qu'en définitive on ne voit pas encore une baisse bien accentuée ; du reste, il n'y a pas de stock en numéros courants, au contraire, il y a encore quelques fileurs engagés pour quelque temps.

Comme quantités, la vente de l'indienne a bien marché, quelques maisons ont traité des affaires notables ; il est vrai que nous voilà arrivés dans la saison de vente.

Au commencement de la semaine, il s'est répandu sur place une nouvelle quasi-officielle annonçant que le gouvernement n'était pas disposé à changer les choses existantes par rapport à l'écoulement de nos tissus en Algérie.

Il y a bien quelques personnes qui désiraient voir dans les journaux des renseignements tout-à-fait officiels, mais, enfin, on peut bien dire qu'il y a de grandes chances pour que cette décision soit annoncée d'ici à peu de temps d'une manière officielle.

Déjà on remarque une amélioration notable dans la demande, car depuis un jour ou deux il s'est traité des affaires pour l'Algérie.

Les prix des calicots pour impression restent à peu près les mêmes, sans affaires bien actives ; cependant, depuis quelques

jours, on y remarque que, à cause de la différence considérable qui existe par continuation entre le calicot de Rouen et celui d'Alsace, un plus grand nombre d'indiennes ont l'intention de fabriquer davantage d'indiennes sur calicots de Rouen.

CHEMIN DE FER DU NORD.

SERVICE DE LILLE A ROUBAIX ET VICE VERSA.

Départs de Lille à Roubaix, Tourcoing et Mouscron, à 3.55 6.10 7.20 8.45 9.55 11.15 mat. 12.20 2.05 3. 4.40 6. 7.55 9.40 11.15 soir.

Roubaix à Tourcoing et Mouscron à 4.15 6.30 7.40 9.02 10.14 11.33 matin, 12.43 2.23 3.17 4.58 6.18 8.13 9.28 11.31 soir.

Tourcoing à Mouscron, à 4.23 6.37 7.50 9.11 10.24 11.41 matin, 12.58 2.32 3.23 5.09 6.25 8.24 9.37 soir.

Départs de Mouscron à Tourcoing, Roubaix et Lille à 7.20 8.15 9.30 9.57 11.50 mat. 12.25 3.10 4.48 5.50 7.10 9.06 10.20 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille à 5.10 7.30 8.27 9.41 10.07 matin, 12.07 12.35 1.40 3.22 5.00 6.02 7.28 9.20 10.32 soir.

Roubaix à Lille à 5.17 7.39 8.36 9.50 10.13 m., 12.13 12.45 1.55 3.31 5.10 6.11 7.38 9.30 10.41 soir.

Quelle femme élégante n'a souvent gémie sur la nécessité de jeter au rebut des robes, des vêtements, ou d'autres objets de toilette que la mode, cette maîtresse impitoyable, les force d'abandonner alors qu'ils sont encore en bon état ? Que de justes murmures n'ont pas été proférés contre ces rigueurs de l'usage qui grèvent le budget de tant de ménages !

Eh bien ! cette nécessité n'existe plus aujourd'hui et la Mode est enfin vaincue. Nos lectrices apprendront avec satisfaction que Mme Derasse, rue Neuve-du-Fontenoy, n° 16, à Roubaix, teint les robes, les jupons, les rubans, en toutes nuances, et les remet complètement à neuf.

Les nouveaux procédés employés par Mme Derasse trouvent encore leur application pour le lavage et la teinture des dentelles, des blondes, des plumes, (on frise aussi les panaches), le glapage des gants, que l'on peut ainsi conserver longtemps, et toujours d'une grande fraîcheur.

Mme Derasse s'occupe encore d'impressions, sur étoffes, robes, rubans, etc. On pourra donc porter hardiment plusieurs saisons, ses robes, ses rubans, ses objets de toilette qui seront ainsi véritablement renouvelés et à peu de frais.

C'est là une bonne fortune pour les femmes élégantes autant que pour les femmes de position modeste ; et les unes aussi bien que les autres ne sauraient trop y avoir recours.

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES. A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 75	l'hectolitre pesant 80 mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 85	l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
2 ^e id., 1 fr. 75	l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).
FINES NOISETTES, 1 fr. 65	l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 70	l'hectolitre, mesures des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris.)
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 80	l'hectolitre de 80 kilogram. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
2 ^e id., 1 fr. 70	
FINES NOISETTES, 1 fr. 60	
GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 65	
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 75	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
2 ^e id., 1 fr. 65	
FINES NOISETTES, 1 fr. 55	compagne

(Au comptant sans escompte.)
N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrière 33 ou au dépôt même, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

— Il n'est pas un seul Français qui ne doive connaître l'histoire de la France. Parmi celles qui ont été le plus récemment publiées, il n'en est aucune dont la lecture soit plus facile et plus agréable que celle de MM. Bordier et Charton, ornée de plus de douze cents gravures faites d'après les œuvres d'art anciennes et modernes les plus authentiques, portraits, cérémonies, costumes, scènes de la révolution, batailles de l'empire etc. Le succès de ce livre égale celui des *Voyageurs anciens et modernes* et du *Magasin pittoresque*.